

La convention citoyenne étudiante : quel impact sur l'horizontalisation du processus décisionnel et le système alimentaire de l'université Paris Est Créteil ?

The student citizen convention: What is the impact on the horizontalization of the decision-making process and the food system of the University of Paris Est Créteil?

Emilie Frenkiel¹, Hajar El Karmouni²

¹ LIPHA, Université Paris Est Créteil, emilie.frenkiel@u-pec.fr

² Institut de Recherche en Gestion, Université Paris Est Créteil, hajar.el-karmouni@u-pec.fr

RÉSUMÉ. La convention citoyenne étudiante est un dispositif participatif de réflexion et action collectives sur des sujets complexes. La première CCE organisée à l'UPEC a abordé l'alimentation dans une approche systémique intégrant des enjeux environnementaux, sanitaires, politiques, économiques et sociaux. En s'appropriant et questionnant l'alimentation proposée sur le campus et en participant à ce processus décisionnel, les étudiants s'inscrivent dans une démarche d'horizontalisation pour répondre à un besoin imparfaitement satisfait. Dans cet article, nous décrivons dans un premier temps la convention citoyenne étudiante (CCE) comme un dispositif participatif de réflexion et action collectives (à travers notamment le processus de délibération ouvert). Nous analysons le processus de construction de la délibération et les propositions d'un système alimentaire alternatif à celui qui est proposé. Nous donnons à voir dans une dernière partie la mise en place du processus d'horizontalisation ainsi que les conditions de réussite de la CCE. Nous nous basons sur les propositions formulées pendant la CCE, les échanges sur la plateforme en ligne dédiée à la délibération citoyenne (Decidim), des questionnaires pré et post-module et des entretiens semi-directifs auxquels les étudiants ont répondu.

ABSTRACT. The student citizens' convention (SCC) is a democratic experiment that aims to give students a voice on complex issues. The first SCC organized at Paris Est Créteil University focused on food, with a systemic approach integrating environmental, health, political, economic and social issues. Its mandate was to define a series of measures that would allow an alternative food system on campus. By participating in this decision-making process, students were taking part in a process of horizontalization to resolve an imperfectly satisfied need. In this article, we first describe the SCC as a participatory assembly for collective reflection and action (notably through the open deliberation process). We analyze the process of deliberation construction and the proposals for an alternative food system. Finally, we analyze the implementation of the horizontalization process as well as the conditions necessary for the SCC to succeed. We base our analysis on the proposals formulated over the course of the SCC, the exchanges on the online platform dedicated to citizen deliberation (Decidim), pre- and post-module questionnaires and semi-directive interviews to which the students responded.

MOTS-CLÉS. système alimentaire, délibération, horizontalisation, empowerment, étudiants.

KEYWORDS. food system, deliberation, horizontalization, empowerment, students.

Introduction

Bien se nourrir, est un défi quotidien qui dépasse la question des quantités de nutriments disponibles et englobe celles de l'accessibilité des aliments, de la durabilité des systèmes de production [GRI 06] et la satisfaction de l'offre disponible [HER 19]. On parle alors de système alimentaire qui selon la définition donnée par Louis Malassis (le fondateur de l'économie agroalimentaire) est « *la façon dont les hommes s'organisent pour obtenir et pour consommer leur nourriture. Les systèmes alimentaires concernent l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentation dans une société donnée* » [MAL 96] [1]. Traiter du système alimentaire nécessite dès lors d'explorer les enjeux environnementaux, sanitaires, politiques, économiques et

sociaux qui y sont liés. Il s'agit de s'intéresser à la fois aux conditions de production, aux questions en lien avec l'approvisionnement, la consommation et au traitement des déchets.

Explorer ces enjeux à un niveau local a été l'ambition de la première convention citoyenne étudiante qui a eu lieu à l'automne 2021 à l'Université Paris Est Créteil (UPEC). Le dispositif est une adaptation de la Convention citoyenne pour le climat à un public plus homogène et non tiré au sort, avec un effort supplémentaire d'horizontalisation du processus et des moyens plus restreints. Les membres de la convention sont formés par des témoins et scientifiques et amenés à délibérer dans un cadre horizontal. Les conférences et tables rondes plénières, le travail en petits groupes et sa restitution en plénière alternent jusqu'à ce que des propositions d'action émergent.

Cet article étudie comment le dispositif socio-technique auquel nous avons contribué sur le plan pédagogique et organisationnel permet de repenser le système alimentaire existant sur le campus à travers l'horizontalisation du processus de décision qui définit la convention citoyenne étudiante. Nos analyses reposent sur les propositions formulées pendant la convention citoyenne étudiante, les échanges sur la plateforme en ligne dédiée à la délibération citoyenne, des questionnaires pré et post-module et des entretiens semi-directifs auxquels les étudiant.e.s ont répondu.

1. Un dispositif délibératif à l'université : la convention citoyenne étudiante

Les conventions citoyennes sont des dispositifs d'inclusion de personnes non-expertes, habituellement tirées au sort, dans un processus décisionnel complexe [SMI 09] [COU 20]. Ce sont des dispositifs délibératifs au sens où ils reposent sur le paradigme délibératif selon lequel « *la légitimité démocratique repose sur l'accord intersubjectif auquel les citoyens sont susceptibles de parvenir dans leurs discussions dans l'espace public et grâce aux procédures de l'État de droit démocratique* » [BLO 02]. Dans ces théories inspirées des travaux du philosophe allemand Habermas, la délibération n'est plus seulement ancrée dans les délibérations prétendument plus savantes et rationnelles des représentants, mais dans les discussions des citoyens. La première convention citoyenne a eu lieu en 2004 en Colombie Britannique au Canada pour discuter une réforme du mode de scrutin [WAR 08]. Le dispositif a été reproduit en Ontario, en Islande, en Irlande avant d'être introduit en France.

La convention citoyenne étudiante mise en place à l'UPEC est un dispositif délibératif visant à réduire, à l'aide des étudiant.e.s, l'impact environnemental de l'université. Il s'agit de transposer la convention citoyenne pour le climat à l'échelle de l'UPEC, ses 40 000 étudiant.e.s et ses dix-sept campus situés dans trois départements. La première édition de la convention citoyenne étudiante avait pour objectif de repenser le système alimentaire de l'université et de ses territoires environnants à travers les quatre thématiques : production, approvisionnement, consommation et traitement des déchets, qui ont structuré les délibérations des étudiant.e.s. Environ 300 étudiant.e.s de science politique, droit, sciences de l'ingénieur, génie biologique et diététique ont été associé.e.s au dispositif ainsi que 100 personnalités diverses dont la présidence de l'université, des acteur.rice.s locaux de la transition écologique et l'alimentation, des collectivités territoriales et institutions (de l'échelon municipal à l'échelon ministériel), des universitaires de diverses disciplines, et des tiré.e.s au sort de la convention citoyenne pour le climat.

Le processus délibératif, qui a duré deux mois (septembre-novembre 2021), comprenait des moments de formation, de confrontation à des avis et expertises divers, de délibération dans des conditions favorables, de formulation d'orientations et propositions concrètes. Cinq grandes périodes ont structuré la première édition de la convention citoyenne étudiante de l'UPEC :

La co-construction du dispositif a démarré en octobre 2020. Il s'agit de la "métadélibération" organisée dans le cadre de deux séminaires de science politique dédiés. Des étudiant.e.s en master à

l'Ecole Internationale d'Etudes Politiques ont travaillé à la transposition de la convention citoyenne pour le climat au niveau local, dans le cadre de leur université.

Du 23 au 25 septembre 2021, le lancement de la convention citoyenne étudiante a eu lieu à Fontainebleau. Il s'agissait d'équiper les étudiant.e.s à travers des auditions d'expert.e.s et autres parties prenantes dans le cadre de séances plénières et thématiques organisées en alternance avec des séquences de délibération en petits groupes sur les quatre thèmes : production ; approvisionnement ; consommation ; traitement des déchets. Ces travaux ont été restitués par les étudiant.e.s lors de la plénière finale. 33 propositions ont été formulées pour repenser le système alimentaire au sein de l'université. Elles ont alors été retranscrites sur la plateforme dédiée à la délibération citoyenne Decidim.

Pendant les deux mois qui ont suivi, Decidim, une plateforme de délibération en ligne, a constitué le dispositif socio-technique permettant aux échanges de se poursuivre et de s'ouvrir à l'ensemble de l'université, des parties prenantes et des territoires environnants. Une variété d'acteur.rice.s de la politique agricole et alimentaire de l'université et des collectivités territoriales à différentes échelles ont participé à la convention citoyenne étudiante pour présenter les contextes d'élaboration de cette politique, ainsi que pour épauler les étudiant.e.s dans leur compréhension des enjeux et la formulation de propositions d'action puis leur mise en place. Restauratrices, agricultrices, élu.e.s et agent.e.s territoriaux, associations, scientifiques, directeurs du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Créteil et du SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères) ont échangé et travaillé avec les étudiant.e.s.

Les 33 premières propositions ainsi que 22 nouvelles propositions ont fait l'objet de discussions entre les différent.e.s participant.e.s sur la plateforme. En parallèle, des conférences publiques et un hackathon avec des étudiant.e.s ingénieurs ont été organisés. La clôture organisée les 19 et 20 novembre a consisté en une restitution générale des travaux des groupes de travail et des délibérations en ligne. Les propositions ont fait l'objet de discussions avec les différentes acteur.rices impliqué.e.s avant un vote final. La dernière étape de la convention citoyenne étudiante, qui consiste à la mise en place des propositions par des étudiant.e.s, certaines composantes de l'Université, sa présidence ainsi que des collectivités territoriales, a été initiée en janvier 2022.

La plateforme a constitué un outil crucial pour faciliter le déroulement de la convention citoyenne étudiante. Decidim centralise l'élaboration du dispositif pendant la métadélibération, sa présentation, l'accès aux ressources informationnelles, les espaces de délibération autour des propositions, ainsi que leur suivi.

Etape	Dates	Effectifs
Métadélibération	Octobre-décembre 2020	25 étudiant.e.s
Lancement	23-25 septembre 2021	150 étudiant.e.s
Decidim	25 septembre-18 novembre 2021	100 étudiant.e.s
Clôture	19-20 novembre 2021	90 étudiant.e.s

Tableau 1. Récapitulatif des étapes et nombre d'étudiant.e.s

2. Horizontalisation des prises de décision, socle de la convention citoyenne étudiante

L'ambition de la convention citoyenne étudiante de l'UPEC est d'inclure les étudiant.e.s dans la redéfinition de leur cadre d'étude et de vie. Iels ont joué différents rôles, de la co-construction du dispositif, à son organisation, la facilitation des délibérations, la participation aux débats, la

formulation de propositions, leur restitution publique, les négociations pour leur mise en place après la convention, et leur suivi.

Durant l'année scolaire précédent le lancement de la convention, une trentaine d'étudiant.e.s ont co-construit le dispositif pendant une phase appelée métadélibération, à la suite d'échanges avec des spécialistes des dispositifs participatifs et des conventions citoyennes en particulier. Iels ont défini les grands principes et le règlement de la convention, les modes de prise de décision et présélectionné les intervenant.e.s.

Deux semaines avant le lancement de la convention, les étudiant.e.s ayant participé à la métadélibération ainsi que des membres d'associations étudiantes ont été formés à la facilitation et l'utilisation d'idea development sheets, qui permettent de synthétiser les échanges et faire apparaître les éléments clés apparus lors de la discussion à l'aide de post-it colorés. Deux facilitateur.rice.s accompagnaient en effet chaque sous-groupe délibératif, constitué de 10 personnes, pour que les délibérations soient de bonne qualité. En d'autres termes, leur mission était de garantir que les prises de parole soient égalitaires, respectueuses, constructives et bien restituées.

Pour respecter le principe d'horizontalisation du processus de prise de décision, fondateur de toute convention citoyenne, la convention citoyenne étudiante a été conçue sur la base de trois piliers.

La formation

Un socle de connaissances communes à tou.te.s les étudiant.e.s participant.e.s est bâti grâce à des ressources écrites et enregistrées répertoriées sur l'outil HackMD, un éditeur de texte et de partage de connaissances et ressources collaboratif, des conférences, des tables rondes et des témoignages en plénières. De plus, des interventions et dialogues sont organisés au sein de chaque groupe thématique, où des référent.e.s expérimenté.e.s passent pendant les discussions pour répondre à des questions techniques. Dans les délibérations, discussions en plénières et sur Decidim, ainsi que lors des différentes phases de restitution, l'écoute et le dialogue consolident ce socle de connaissances communes, qui peuvent être approfondies par des recherches personnelles, et donnent de la matière mais aussi une légitimité aux propositions faites par les participant.e.s.

Les délibérations

Les 120 étudiant.e.s du lancement ont été réparti.e.s en quatre groupes thématiques : production, approvisionnement, consommation et traitement des déchets, eux-mêmes divisés en trois sous-groupes de dix participant.e.s, accompagné.e.s de deux facilitateur.rice.s. Ces délibérations en sous-groupe avaient pour objectif de confronter les expériences personnelles et collectives, mais aussi les interprétations des connaissances et interventions proposées pendant le dispositif et leurs opinions, de plus en plus informées à mesure que les jours passaient. Ces délibérations ont abouti à des propositions concrètes d'action sur chaque thématique.

Le travail commun d'acteur.rice.s divers.se.s

Le dispositif avait pour ambition d'aplatir les hiérarchies entre les différent.e.s acteur.rice.s de la politique alimentaire et les participant.e.s de la convention citoyenne étudiante. Après les discours et conférences plénières, la parole était de plus en plus confiée aux étudiant.e.s, qui ont fini par prendre place sur scène pour présenter leurs propositions. Cette horizontalisation est graduellement rendue possible parce qu'on forme les délibérant.e.s, tout en pouvant avoir recours à des personnes ressources (avec plus d'expérience, connaissances etc.). Cette horizontalisation a ainsi créé des tensions entre des participant.e.s et facilitateur.rice.s face à des référent.es qui se sont jugé.e.s mal accueilli.e.s dans les discussions de groupe, qui ne faisaient pas toujours grand cas de leurs suggestions.

3. Decidim, un dispositif socio-technique qui prolonge les principes de la convention citoyenne étudiante

La convention citoyenne étudiante repose également sur l’outil Decidim. Le logiciel figure dans le dispositif global comme un outil de préfiguration et prolongement de la délibération et de la mobilisation, ainsi que de ses principes d’horizontalisation.

Decidim est une plateforme en ligne open source initialement développée par le conseil municipal de Barcelone pour soutenir sa démarche participative (notamment pour le développement du plan stratégique de la ville de Barcelone). Elle fait partie du panel de plus en plus large de plateformes de discussion en ligne dans un contexte de mutation de la participation citoyenne ([DEL 13] [ARA 17] [MON 11] [MON 14]). En effet, ces dernières années, les technologies numériques ont permis l’apparition de nouvelles formes de démocratie participative et délibérative. Dans son livre blanc, Decidim est définie comme : *“un commun numérique, une infrastructure numérique libre et ouverte pour la démocratie participative”, définie comme le gouvernement par le peuple, pour le peuple et par le peuple. Par infrastructure numérique, il est fait référence à un “ensemble d’outils, ressources, jeux de données, documents et codes (juridiques, ordinateurs, etc.), interfaces et services numérisés ou rendus accessibles par voie numérique”*.

La métadélibération devait avoir lieu en classe au semestre d’automne 2021 mais la pandémie de COVID-19 a contraint.e.s à la numérisation de cette phase. Les discussions en visioconférence ont été complétées par la rédaction collaborative de la charte et des grands principes de la convention citoyenne étudiante qui aurait lieu lorsque la situation sanitaire le permettrait. Le module proposition de Decidim a été utilisé pour ce faire. Les propositions y sont discutées dans une interface à rubriques afin de promouvoir les discussions en ligne et, par conséquent, la délibération en ligne. Les utilisateur.rice.s peuvent déterminer, lorsqu’iels postent un commentaire de premier niveau (c’est-à-dire un commentaire direct sur une proposition), s’il est positif, négatif ou neutre par rapport à la proposition. En outre, les auteur.rice.s des propositions et des commentaires sont averti.e.s lorsqu’iels reçoivent des réponses. Cette partie préparatoire a été réduite à un onglet d’archivage lors du lancement de la convention. A ce stade, le principe d’horizontalisation du dispositif se traduit dans l’égalité de tou.te.s. Enseignant.e.s et étudiant.e.s écrivent des propositions, les commentent, les soutiennent ou amendent sans distinction. Une demi-douzaine d’étudiant.e.s a le statut d’administrateur.rice.s, qui leur permet de modifier l’architecture de la plateforme mais ne leur accorde pas de droit particulier. Aucune modération n’est requise.

Juste avant le lancement de la convention citoyenne étudiante en septembre 2021, la plateforme a centralisé toutes les informations sur la convention citoyenne étudiante grâce au module présentation : la présentation générale, les questions pratiques, la vidéo d’explication des étapes du dispositif et le lien vers les ressources documentaires.

Classement des propositions par : Résultats par page : 20 ▼

Aléatoire ▼

Amendement

Installation de boutiques solidaires

DOS SANTOS Maryse

RETENUE Des boutiques solidaires permettraient d'alimenter les étudiants grâce à la récupération...

CRÉÉ LE 04/10/2021

▲ 33 SUIVRE ▼ 9 ■ 4

VOIR LA PROPOSITION

Informer et orienter les étudiants sur les moyens de restauration

Proposition officielle

Informer les étudiants sur les différentes options de restaurations, les lieux où...

Information/Sensibilisation

CRÉÉ LE 27/09/2021

▲ 33 SUIVRE ▼ 8 ■ 1

VOIR LA PROPOSITION

Des jobs étudiants CROUS/partenaires de la fac

Proposition officielle

Mise en place de job étudiants au niveau du CROUS, des producteurs et acteurs partenaires de la...

Vie étudiante

CRÉÉ LE 26/09/2021

▲ 30 SUIVRE ▼ 9 ■ 7

VOIR LA PROPOSITION

Mesures incitatives visant à faciliter l'installation d'agriculteurs engagés

Proposition officielle

Mettre en place des primes, des moyens pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs...

Incitation

CRÉÉ LE 27/09/2021

▲ 29 SUIVRE ▼ 2 ■ 3

VOIR LA PROPOSITION

Figure 1. Capture d'écran de la présentation des propositions sur Decidim

Suite au lancement, l'activité principale sur la plateforme a consisté à débattre des propositions émanant du travail des sous-groupes thématiques. Chaque proposition pouvait être commentée, amendée, évaluée, suivie (des notifications sont envoyées à chaque nouvelle interaction sur cette proposition). Les propositions étant nombreuses, elles étaient présentées en mode aléatoire afin de ne pas attirer l'attention sur les propositions les plus anciennes et/ou populaires (suivies, commentées et discutées) au détriment de propositions plus récentes ou audacieuses. Un deuxième onglet a été ajouté pour permettre à de nouvelles propositions d'être formulées et débattues jusqu'à la clôture, suivant le même principe d'horizontalisation : les nouvelles propositions avaient autant voix au chapitre que les propositions émises pendant le lancement, ce qui permettait à toute personne absente pendant ces trois jours (autre étudiant.e ou personnel UPEC, association, élu.e ou agent.e, etc.) puisse non seulement réagir aux propositions existantes mais en faire de nouvelles. Decidim est ici utilisé pour permettre un accès plus large à la délibération et offrir un espace de parole continu aux participant.e.s et toute personne souhaitant s'associer au processus. Le logiciel assure le maintien d'un lien entre les participant.e.s et les différent.e.s intervenant.e.s, que le logiciel place tou.te.s sur un même pied d'égalité. Il est également question de donner de la voix à des personnes plus à l'aise à l'écrit, ou avec un temps de réflexion plus long.

Limiter le temps de trajet des produits utilisés/bannir les produits "exotiques"

Youna Blum 07/10/2021 14:18

Dans une démarche de circuit court, il paraît cohérent de limiter au maximum le temps de trajet des produits consommés lors des repas collectifs : cela pourrait se concrétiser par la mise en place d'un nombre de kilomètres maximum (ex: 100km). Et ainsi bannir les produits exotiques : bananes, ananas, chocolat, noix de cajou... qui ne sont pas disponibles dans un rayon de 100km. Tout en privilégiant les fruits et les légumes encore plus locaux, c'est-à-dire, dans un rayon de 30km.

Circuits courts

LISTE DES SOUTIENS

Emilie Frenkiel Alice Quief Margaux VIEL

Référence : algopo-PROP-2021-10-211
 Numéro de version 1 (sur 1) voir les autres versions
 Vérifiez l'empreinte numérique
 Partager
 Intégrer

28 Suivre

2 COMMENTAIRES Classement par : Les plus anciens

Conversation avec Ismail Célia

Ismail Célia 16/10/2021 17:20

Certains produits provenant de loin font moins d'émissions de Co2 que certaines productions locales car sont transportés dans de gros container, en masse, et sont issus du commerce équitable (qui promeut une agriculture "verte" avec l'utilisation de modes de productions respectueux de l'environnement).
 Ta proposition est très intéressante ! Il faudrait vérifier méticuleusement que les producteurs locaux que l'on va privilégier soient réellement plus éthiques dans leurs modes de production.

Youna Blum 17/11/2021 14:48

Je crois que vraiment le transport des produits exotiques même transportés en masse sont globalement beaucoup plus polluants que des plus petites quantités de produits issues de l'agriculture locale. En plus juste de la question du transport, il y a la question fondamentale de : qui est-ce qu'on finance ? Des petites exploitations proches ou des immenses cultures à l'autre bout du monde qui est encore pire que l'agriculture intensive européenne ?

Figure 2. Capture d'écran d'une proposition avec commentaires sur Decidim

Après la clôture, des enquêtes ont été menées par des étudiant.e.s pour recueillir les impressions des participant.e.s. Les modules de proposition ont été réorganisés mais sont demeurés intacts pour constituer les archives du travail effectué. Un onglet "actualités" détaille les différents rendez-vous organisés pour présenter la convention et mettre en place ses propositions au sein de l'université et du territoire. Un dernier onglet de suivi des propositions est ajouté pour rendre visible les propositions pilotes et leur niveau d'avancement. Ces nouveaux modules ont été ajoutés afin de répondre au principe de transparence et d'horizontalisation, afin de s'assurer que tout le monde peut suivre l'avancement des travaux de la convention.

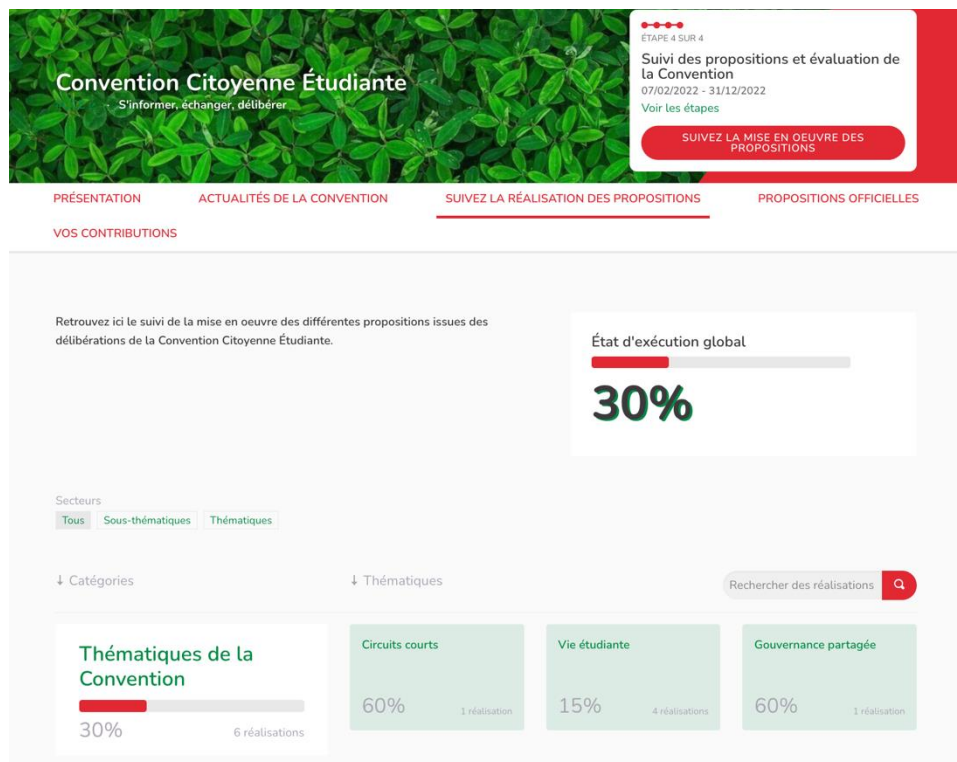


Figure 3. Capture d'écran du suivi de la réalisation des propositions sur Decidim

4. Un système alimentaire à repenser à plusieurs niveaux

Dans cette partie, nous analysons les échanges et propositions sur Decidim pour faire ressortir les significations de l'alimentation dont ils sont porteurs. Nous nous sommes basées pour ce faire sur le corpus de propositions votées. Nous identifions les deux principales voies d'amélioration du système alimentaire qui ont été proposées par les étudiant.es. Ces propositions peuvent être regroupées selon leur niveau d'impact :

- On retrouve un niveau micro-social avec des propositions qui incitent les étudiant.es à changer de comportements en les amenant à mieux gérer leur budget, à les former à la cuisine, voire à les récompenser pour leurs actions en faveur d'un système alimentaire plus durable.
- La majeure partie des propositions porte sur des modifications à apporter au niveau de l'université pour permettre l'accès à une meilleure alimentation. Ces améliorations portent à la fois sur l'espace et les équipements à étoffer au sein de l'université et sur l'offre. Repenser les espaces nécessite de rendre accessible une offre alimentaire ou des possibilités de s'alimenter (en ayant accès à de l'eau chaude par exemple ou en étant équipé de contenants durables comme des thermos et des lunchboxes) dans chaque composante d'enseignement, mais aussi de mettre en place des possibilités de tri ou valorisation des déchets. En outre, plusieurs propositions ont porté sur l'offre alimentaire, il s'agit ici de la repenser en permettant aux étudiant.es l'accès à une alimentation durable chez elleux ou dans les locaux et abords de l'université.

Enfin, les propositions ont porté sur les lignes directrices du système alimentaire à modifier. Ici, il s'agit d'émettre, de visibiliser et de respecter des engagements en faveur d'une alimentation plus durable principalement sur le campus.

Niveau d'intervention	Sens donné	Propositions votées
Niveau micro : Sensibilisation et responsabilisation des étudiants – Vers l'étudiant.e responsable	Ici on se place à un niveau de responsabilisation des individus, l'étudiant.e est responsable de son assiette et iel doit être formé.e à bien manger ou/et fournir des efforts pour une meilleure alimentation.	Organisation de clean-walk ; Eviter le gaspillage en réduisant la consommation en cas d'excès ; Sensibilisation à une alimentation saine ; Tutos vidéos de cuisine et meal prep ; Valoriser les actes éco-citoyens sur les campus
Niveau organisation : équiper autrement – vers une organisation responsable	Repenser l'espace et les équipements	Installer plus de poubelles de tri et un compost ; Mettre en place un espace cuisine ; Mettre en place un système de consignes ; Mettre en place un système de compostage afin de valoriser les bio-déchets ; Mise à disposition de lunch boxes et de bouteilles réutilisables / thermos ; Installer des distributeurs d'eau chaude ; Création ou augmentation des parcs dans les Campus ; « Penser à l'alimentation dans les plans des nouveaux campus »
	Agir sur l'offre en ayant une réflexion à plusieurs niveaux : le système de production, l'offre à destination des étudiant.e.s et les modalités d'amélioration de cette offre	En pensant système de production Création d'un partenariat entre le CROUS et les producteurs ; Encourager l'installation de producteurs engagés ; Encourager la SAFER à l'installation de petits exploitants
		En pensant usager Proposer des paniers bios à l'UPEC à des prix abordables pour les étudiants ; Organisation de cueillettes collaboratives ; Au moins 2 jours de repas uniquement végétariens dans les espaces de restaurations du CROUS ; Boutique solidaire au sein de la maison des étudiants
		En élaborant des principes directeurs pour une bonne alimentation – vers une alimentation durable localement Charte déontologique pour réglementer la

		<p>provenance de la viande ;</p> <p>Charte de classification des producteurs ;</p> <p>Plaidoyer à destination de l'académie du CROUS de Créteil, co-signé par les étudiants ;</p> <p>Rédaction d'une charte, transmise en même temps que le plaidoyer, pour que le CROUS s'engage sur l'amélioration d'une alimentation durable et un approvisionnement bio/régional/saisonnier ;</p> <p>Demander au CROUS de Créteil de mettre en place dans ses espaces de restauration universitaire davantage de visibilité sur ses engagements alimentaires ;</p> <p>Enseignement sur la transition écologique ; Création d'éco-délégués ;</p>
--	--	---

Tableau 2. *Analyse des propositions votées*

5. Analyse de l'impact du dispositif socio-technique

Nous avons présenté la convention citoyenne étudiante et le dispositif technique qui l'accompagnait, dans lequel ont été traduits les principes d'horizontalité et de transparence. Nous analysons ci-après les effets de ce dispositif sur le système alimentaire et la capacitation (empowerment) des étudiant.e.s ayant participé à la convention citoyenne.

Les étudiant.es ont fait des propositions de différents ordres. A un premier niveau, il s'agit dans une partie des propositions de responsabiliser l'étudiant.e. L'alimentation étant considérée ici comme un ensemble de choix individuels. L'idée sous-jacente de ces propositions est que dès lors qu'il est convenablement formé, l'étudiant.e serait en mesure de mieux s'alimenter.

A un deuxième niveau, l'université est tenue responsable de l'alimentation des étudiant.es en se dotant de moyens nécessaires en termes d'équipement, en permettant l'accès à une alimentation durable - c'est à dire en s'approvisionnant ou permettant aux étudiant.es de s'approvisionner par circuits courts à des prix accessibles (à travers par exemple une boutique solidaire) - et enfin en définissant ce que devrait être une alimentation saine.

Ces différentes propositions dépolitisent l'alimentation, au sens où elles ne permettent pas de questionner le système alimentaire dans son ensemble avec ses défaillances structurelles mais répondent à certaines des exigences de ce qui est qualifié de démocratie alimentaire. Dans leurs travaux sur les conditions d'accès égalitaire à l'alimentation, [PAT 20] Paturel et Ndyaye (2020) en définissent trois, que nous retrouvons en partie dans les propositions :

- L'accès à une alimentation durable mais aussi adaptée aux besoins nutritionnels et culturels : nous retrouvons ici les propositions portant sur l'accès à une alimentation durable, même si les besoins culturels, culturels ou nutritionnels n'ont pas été évoqués
- Les conditions de production des aliments qui permettent de la durabilité : on trouve ici les propositions en lien avec le système de production

- La formation sur ce qu'est un système alimentaire durable : le volet sensibilisation, formation à la transition ou l'élection d'éco-délégué.es sont autant de propositions s'y afférant.

L'impact des propositions émanant du dispositif sur le système alimentaire de l'université est relativement modeste pour des raisons d'ordres financier et organisationnel. En effet, d'une part, le budget restreint accordé au processus, ainsi que son absence dans les maquettes pédagogiques ont limité la période de formation et de délibération, qui comprenaient deux samedis où les étudiant.e.s travailleur.se.s n'ont pas pu participer, ont probablement eu un impact sur l'étendue et l'ambition des propositions. Par ailleurs, ce sont principalement les participant.e.s au lancement de la convention citoyenne étudiante, à savoir les étudiant.e.s et les divers intervenant.e.s qui ont poursuivi le travail sur la plateforme. Or, si l'ouverture des délibérations sur Decidim avait permis d'atteindre un plus large public, qu'une stratégie de communication vaste et soutenue aurait permis de mobiliser, il aurait été probablement plus difficile pour le CROUS de l'Académie de Créteil d'ignorer les propositions faites pendant la Convention, qu'il s'était contenté d'ouvrir par un discours de son directeur. Lors de la clôture, l'organisation d'un référendum a été envisagée pour renforcer la légitimité du vote final, réduit à un nombre restreint de participant.e.s, n'ayant pas ou peu été en contact avec l'ensemble de la communauté UPEC globale. Le manque de moyens financiers et humains ne l'a pas permis.

Etudions à présent l'impact du dispositif sous l'angle de l'empowerment des étudiant.e.s. L'horizontalisation du processus de prise de décision avait pour objectif de donner accès à des étudiant.e.s non spécialistes de la question de l'alimentation, grâce à un socle de connaissances apporté rapidement pendant la convention citoyenne étudiante et de bonnes conditions de délibération, à la transformation du système alimentaire, mais aussi plus largement à la transformation écologique, de leur université. La convention citoyenne étudiante articule les deux dimensions de l'empowerment, « celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état qu'un processus [...] à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques [...] impliquant une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance de groupes ou de communautés et de transformation sociale » [BAC 13].

Decidim n'a pas entièrement répondu à cet objectif d'horizontalisation. En effet, les limites de l'utilisation du logiciel, et de tous les outils en général, sont qu'elle disqualifie ceux qui n'arrivent pas à s'appropriier l'outil, pour des raisons d'illettrisme électronique, malgré sa relative simplicité. C'est rarement le cas pour des étudiant.e.s. Nous devons néanmoins prendre en considération leur aisance variable à prendre en main un nouveau logiciel.

D'autre part, on constate la rémanence de résidus de verticalité. Tout.e.s les acteur.rice.s n'ont pas accepté de considérer les étudiant.e.s capables de réfléchir de manière pertinente sur les questions complexes d'alimentation, et donc d'entrer véritablement en interaction. L'absence de membres du CROUS et l'impossibilité de dialogue avec cet acteur majeur de l'alimentation du campus en est l'illustration. Les étudiant.e.s ont exprimé leur sentiment de manquer de légitimité, lié à un besoin d'être formé.e.s plus longuement et dans des conditions moins intenses. Les journées de travail étaient longues et chaque session se terminait le samedi soir, mais il était difficile de faire autrement sans un budget plus important pour organiser des rencontres plus espacées et plus fréquentes, ainsi qu'une place dans les maquettes. Les étudiant.e.s se sont également interrogé.e.s quant à leur représentativité par rapport à l'ensemble de la communauté UPEC face à leur difficulté à mobiliser au-delà des personnes impliquées dans le lancement de la convention citoyenne étudiante, notamment pour discuter des propositions formulées sur la plateforme en ligne. L'organisation d'un référendum final aurait pu résoudre ce problème de représentativité (d'autant plus que le vote final a eu lieu un samedi soir, après deux journées épuisantes et peu étaient encore présent.e.s) si les moyens avaient été mis pour sa mise en place.

Etant donnée l'ampleur de l'événement en termes de nombre de participant.e.s et intervenant.e.s, la diversité des rencontres organisées, la volonté d'allier enseignement et recherche (notamment par la constitution et analyse d'un corpus avec les étudiant.e.s), et de faire de la science avec et pour la société de manière ambitieuse, le processus aurait pu être prolongé. Il n'a en effet pas été possible d'organiser davantage de rencontres et ateliers, ce qui a été réclamé par les étudiant.e.s et certain.e.s partenaires, afin de mieux les former et leur laisser la possibilité de travailler davantage sur les propositions. Si pendant le processus, les étudiant.e.s ont pu douter de l'impact réel de leur travail sur le CROUS, la politique de l'université et les politiques territoriales de l'alimentation, les réunions de travail avec la mairie de Fontainebleau, la direction de l'Ecole internationale d'études politiques, l'équipe présidentielle de l'université organisées après la clôture ont renforcé leur sentiment d'être pris au sérieux en menant à des actions ; à savoir la mise en place de propositions pilotes. De plus, le rayonnement important de la convention citoyenne étudiante auprès de plusieurs universités, associations, collectivités locales et institutions nationales a renforcé leur crédibilité.

La plateforme Decidim n'a pas tout à fait permis de combler la durée insuffisante du processus délibératif hors ligne et encore moins de compenser le manque de communication autour de la convention citoyenne étudiante.

« On a bien vu, il y avait pas assez de monde. C'était clairement cela notre problème principal. Au niveau communication, que ça soit sur les réseaux, sur Decidim, qui était une application où on pouvait suivre nos propositions, il n'y avait vraiment pas assez de participation. »(Réda)

Les échanges s'y sont poursuivis de manière moins intense et collaborative, si bien que Decidim est peu évoqué par les étudiant.e.s dans leurs retours sur le processus. Leur attention s'est davantage portée sur la promesse faite de les écouter lors des discours introductifs du maire, du président de l'université et du directeur de l'EEP notamment. La particularité de la convention citoyenne étudiante est en effet qu'il ne s'agit pas uniquement d'une innovation pédagogique, à savoir une simulation sans possibilité de passage à l'action, comme deux étudiantes en première année de master ont pu l'exprimer.

« ce qui ressort de tout ça c'est le fait que les gens qui avaient un poids et qui avaient une légitimité à parler d'alimentation, de politiques publiques, de dossiers, de participation, c'étaient vraiment les politiques et je ne pensais pas que nous en tant qu'étudiant.e.s avec le peu de connaissances ou d'expérience qu'on a, on pouvait faire bouger les choses et apporter quelque chose de vraiment pertinent et ce dispositif, à montrer qu'ensemble on pouvait mettre en place un système où tout le monde pouvait être satisfait plus ou moins et que c'était vraiment intéressant et qu'en plus on pouvait mettre en place des propositions qui allaient faire qui allaient faire bouger peut être des institutions publiques des mairies et que on allait être autant pris en compte je pensais pas que ça allait arriver jusque-là ». (Coline)

« C'était assez plaisant de se dire que le travail qu'on allait fournir ça allait aboutir à l'élaboration de propositions, qu'on allait pouvoir discuter avec les différents acteurs publics, les collectivités territoriales, les universités même le CROUS et de pouvoir être écouté et de peut-être faire changer les choses si ce n'est pas pour moi ou pour nous mais pour les autres c'était vraiment très gratifiant et j'ai trouvé ça génial. » (Maryse)

Ce qui semble les avoir profondément marqué.e.s, c'est la mise en place d'un débat horizontal pendant les délibérations - grâce au cadre posé par la facilitation :

« on va avoir une discussion basée sur leurs opinions, que tout le monde est légitime à prendre la parole que c'est important que tout le monde prenne la parole, que tout le monde à qqchose à contribuer qu'on veut travailler dans un cadre respectueux, utiliser la communication

non violente... on voudrait que tout le monde soit écouté et que tout le monde ait envie d'être écouté pour pouvoir tirer le meilleur de toutes les propositions » (Sarah).

La fin des trois journées de lancement et le début de la clôture, lorsqu'ils se trouvaient sur scène pour restituer leur travail, écouté.e.s par les décideur.se.s, a également fait forte impression.

« Dans ce que j'ai appris, il y a aussi le débat forcément, défendre ses idées, ses opinions, proposer devant des gens, prendre la parole devant un amphithéâtre plein c'est des choses nouvelles, que j'ai jamais faites et que maintenant je possède et je suis assez fier de ça ». (Reda)

Le sentiment de capacitation (empowerment) ressenti dans cette situation d'écoute et d'échange. Le processus dans sa globalité a été décrit par certain.e.s comme "un bon moyen de redonner en quelque sorte le pouvoir à ceux qui vont faire l'objet de politiques publiques". (Maryse)

« Je perçois la délibération comme incontournable dans une véritable démocratie parce qu'il faut demander aux gens ce dont ils ont besoin, il faut demander aux gens ce dont ils ont besoin parce qu'on ne peut pas le savoir si on ne pose pas la question ». (Sarah)

« Je me suis sentie un peu privilégiée de pouvoir enfin mettre en œuvre ma citoyenneté parce qu'en fait ça fait 3 ans que je suis majeure et que je peux exprimer ma citoyenneté et là c'était la première fois que j'ai vraiment pu mettre ça en œuvre et j'avais vraiment l'impression de faire partie d'un changement » (Coline).

Malgré les différentes limites soulevées, les étudiant.e.s impliqué.e.s se sont approprié.e.s une question complexe et ont pris conscience qu'ils pouvaient être des acteur.rices du changement.

Conclusion

Dans cet article nous souhaitons mettre en évidence le rôle du dispositif socio-technique pour repenser le système alimentaire et ce qu'il permet en termes d'horizontalisation du processus de décision auprès d'une population qui est assez peu consultée sur ces questions-là. Si la convention citoyenne étudiante sur l'alimentation de l'UPEC organisée à l'automne 2021 a eu un impact relativement modeste sur le système alimentaire car les propositions faites par les étudiants concernent principalement l'offre alimentaire, et que l'engagement de certains acteurs essentiels du système a été limité ; le dispositif a néanmoins eu un impact plus important sur la gouvernance de l'université, la formation, l'engagement et la capacitation des étudiants. Il constitue, à une échelle locale mais néanmoins significative, un moyen d'engager l'université dans une refonte de ses pratiques, tant sur le plan de sa soutenabilité environnementale que sur les enseignements disciplinaires et transversaux, les méthodes et objectifs de recherche.

Les étudiant.e.s sont de plus en plus nombreux à exprimer ouvertement anxiété et désarroi face à l'ampleur du désastre et l'impact modeste de toute action individuelle si les décideur.se.s économiques et politiques se cantonnent à des discours sans passer réellement à l'action. L'éco-anxiété se révèle d'autant plus grande que leur vie étudiante est en décalage complet avec l'urgence écologique. La convention citoyenne étudiante est une façon de donner les moyens aux étudiant.e.s de passer à l'action et cette première expérience pourrait être déclinée dans d'autres universités à l'avenir.

Remerciements

Nous remercions Lise Hermann (Université d'Exeter), Alice Moseley (Université d'Exeter), Yves Lechermeier ainsi que les étudiant.e.s ayant accepté de répondre aux entretiens dans le cadre du film documentaire sur la convention citoyenne étudiante.

Remarque

Ce texte est féminisé à l'aide de la méthode du point médian.

Bibliographie

[ARA 17] ARAGÓN P., Deliberative Platform Design: The Case Study of the Online Discussions in Decidim Barcelona. In: Ciampaglia, G., Mashhadi, A., Yasseri, T. (eds) Social Informatics. SocInfo 2017. Lecture Notes in Computer Science, vol 10540. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-67256-4_22, 2017.

[BAC 13] BACQUE, M-H & BIEWENER, C., *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, Éd. La Découverte, 2013.

[BAE 12] BAEK, Y. M., WOJCIESZAK, M., & DELLI CARPINI, M. X., Online versus face-to-face deliberation : Who? Why? What? With what effects? *New Media & Society*, 14(3), p. 363-383, 2012.

[BLO 01] BLONDIAUX, L., La délibération, norme de l'action publique contemporaine ?. *Revue Projet*, (4), 81-90, 2001.

[BLO 02] BLONDIAUX, L. & SINTOMER, Y., « L'impératif délibératif ». *Politix*. Vol. 15, n°57, p 17-35, 2002.

[COU 20] COURANT, D., « Des mini-publics délibératifs pour sauver le climat ? Analyses empiriques de l'Assemblée citoyenne irlandaise et de la Convention citoyenne française », *Archives de Philosophie du Droit*, vol. 62, p. 485-507, 2020.

[COL 12] COLEMAN, S. & MOSS, G., Under Construction: The Field of Online Deliberation Research. *Journal of Information Technology & Politics*, 9(1), 1–15. DOI: 10.1080/19331681.2011.635957, 2012.

[DEL 13] DELLA PORTA, D.: Can democracy be saved?: participation, deliberation and social movements. John Wiley & Sons, 2013.

[DEV 10] DEVERRE, C., & LAMINE, C., « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. » *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 57–73, 2010.

[LAN 99] LANG, T., 1999. "Food policy for the 21st century: can it be both radical and reasonable?" In Koc, M. et al. (Eds.), *International Development Research Centre*, Ottawa, pp. 216–224

[MAL 94] MALASSIS, L., *Economie globale, alimentaire, agricole et rurale*. *Économie rurale*, 219(1), 29-32, 1994.

[MON 14] MONNOYER-SMITH L., WOJCIK S., La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ?, *Participations*, vol. 1, n° 8, p. 5-29. DOI : 10.3917/parti.008.0005.

[PAT 17] PATUREL, D., & RAMEL, M. (2017). Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable. *Revue française d'éthique appliquée*, (2), 49-60, 2014.

[SIN 11] SINTOMER, Y., Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ?, *Participations* (N° 1), 239-276, 2011.

[SMI 09] SMITH, G., *Democratic innovations: designing institutions for citizen participation*. Cambridge University Press, Cambridge, 2009.

[WAR 08] WARREN, M. & PEARSE, H., *Designing deliberative democracy. The British Columbia Citizen's Assembly*, Cambridge University Press, Cambridge, 2008.